

## La fréquentation touristique sur la CA de La Rochelle est en recul de -2,5% en 2024 par rapport à 2023 [Charente-Maritime : -2,5%]

- **Janvier – Mars (+12,5%)** : La fréquentation a progressé grâce à un calendrier plus favorable, marqué par le décalage de la deuxième semaine des vacances de Noël en janvier et par le week-end de Pâques en mars.
- **Avril à juin (-7,5%)** : Cette période a été marquée par une baisse importante de **-15 %** pendant les vacances de printemps et de **-12,5%** lors de la Pentecôte. Cependant, la fréquentation a enregistré une augmentation lors de l'Ascension (+5 %), permettant d'équilibrer l'activité du mois de mai (stable). En juin, une diminution modérée de **-2,5 %** a été enregistrée.
- **Été (-5%)** : la fréquentation en juillet a subi une baisse de **-12,5 %**, en raison d'un calendrier moins favorable et des élections. En août, la fréquentation a progressé de **+2,5 %**, portée par une activité soutenue durant la deuxième quinzaine (+10 %).
- **De septembre jusqu'aux vacances de la Toussaint (-5%)** : la fréquentation a globalement reculé de **-7,5 % en septembre**, tandis que la fréquentation lors des vacances de la Toussaint a progressé de **+5 %** grâce à des conditions météorologiques plus favorables par rapport à l'an passé.
- **Fin des vacances de la Toussaint à décembre (+7,5%)** : En cette fin d'année, la fréquentation a progressé de **+7,5 %**, avec un très haut niveau d'activité sur l'intégralité du mois de novembre (+12,5 %). Durant les vacances de Noël, la fréquentation a progressé de **+2,5 %**. Bien que la 1ère semaine ait enregistré une baisse des nuitées de **-7,5 %**, l'activité pendant la 2ème semaine a permis un rebond significatif avec une progression de **+15 %**.

La saisonnalité reste similaire à celle de l'an dernier. Il est toutefois à noter une progression de 2 points pour la période Toussaint-décembre, compensée par une légère baisse de l'avant-saison (-1 point) et de l'été (-1 point).

## Les nuitées françaises ont également été en baisse de -2,5 % sur l'ensemble de l'année. [Charente-Maritime : -2,5%]

- Les évolutions des nuitées françaises sont globalement similaires à celles des nuitées totales. Il est toutefois à noter que les baisses d'activités ont été légèrement plus marquées pendant l'été (**-7,5 %** contre **-5 %**).

### Origine des clientèles françaises

- Les clientèles françaises étaient principalement originaires d'Île-de-France (26%), de Nouvelle-Aquitaine (20%) et des Pays de la Loire (12%) sur l'ensemble de l'année.
- Une prédominance des Franciliens est particulièrement marquée durant la période estivale. En revanche, lors du premier trimestre (janvier-mars), les clientèles régionales de Nouvelle-Aquitaine dépassent légèrement celles d'Île-de-France.
- Sur l'ensemble de l'année, la part des clientèles régionales a légèrement progressé (+1 point), tandis que celle des Franciliens a diminué de -1 point.
- En 2024, l'évolution des nuitées françaises sur la CA de La Rochelle (-2,5 %) a été similaire à la tendance départementale (-2,5 %) et aux résultats des autres territoires littoraux (-2,5 %). Elle est toutefois plus favorable que celle des territoires insulaires (-5 %). Les baisses durant la période estivale (-7,5 %) et sur l'après saison (-5%) ont été plus prononcées sur la CA de La Rochelle que sur les autres territoires.

### Les nuitées étrangères sont restées globalement stables par rapport à 2023. [Charente-Maritime : stable]

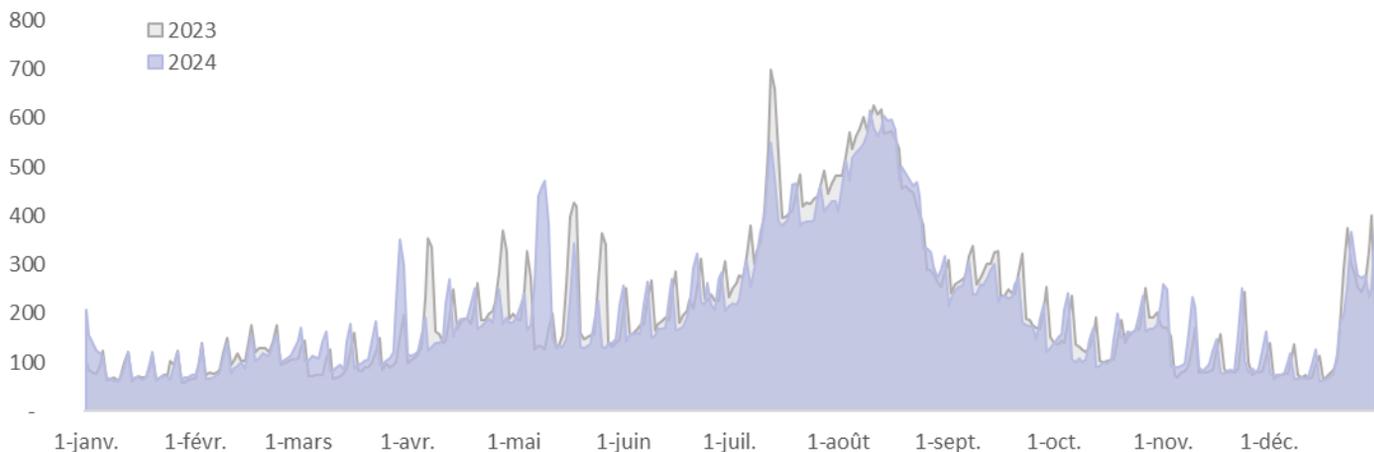
- La fréquentation a progressé de +2,5% par rapport à 2023 au cours du premier semestre, ainsi que sur l'été. En après-saison, les nuitées étrangères ont reculé de -5 %, mais une nette augmentation a été observée en fin d'année (+15 %), particulièrement en novembre, grâce à la présence de touristes néerlandais ainsi que de nationalités moins touristiques (Polonais entre autres).
- Les Allemands ont été la première clientèle étrangère du territoire sur l'année, suivis de très près par les Britanniques. Toutefois, ces derniers ont devancé les Allemands sur l'arrière-saison et l'avant-saison.

#### Evolution par nationalité

- La fréquentation des Britanniques a diminué de -5 % sur l'année, avec une baisse marquée pendant la haute saison estivale (-10 %) et en avant-saison (-2,5 %).
- Les clientèles allemandes ont enregistré un recul annuel de -2,5 %, malgré des hausses significatives sur l'été (+12,5 %) et l'arrière-saison (+20 %).
- La fréquentation belge a progressé de +5 % sur l'année, soutenue par des augmentations durant l'été (+12,5 %) et en fin d'année (+12,5 %).

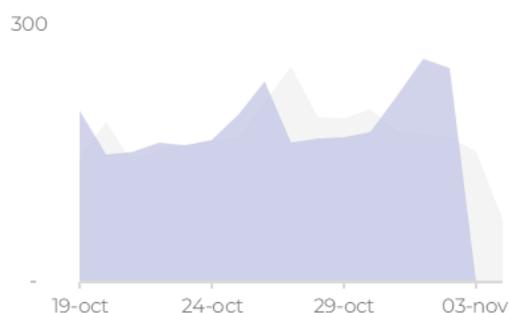
# Évolution des nuitées TOTALES

Base 100 au 1er janvier 2023

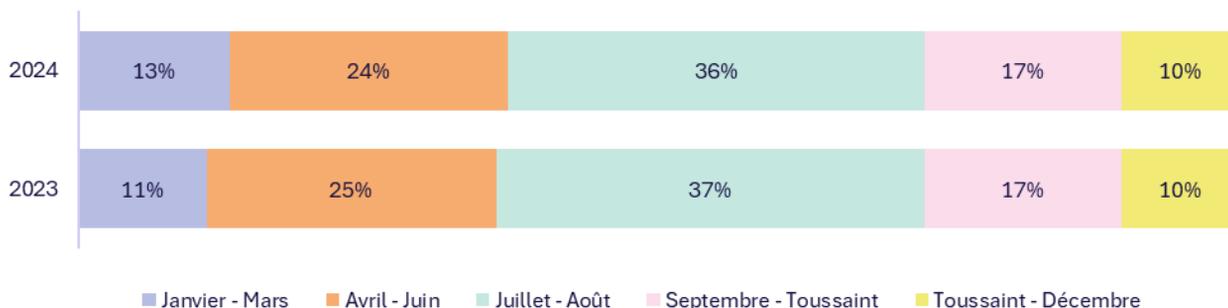


Evolution / 2023	CA de La Rochelle
Arrière saison (janv. - mars)	12,5 %
Avant saison (avril - juin)	-7,5 %
Haute saison (juill. - août)	-5,0 %
Après saison (sept - Toussaint)	-5,0 %
Arrière saison (Toussaint - déc.)	7,5 %
Année	-2,5 %

## Zoom – Vacances de Noël



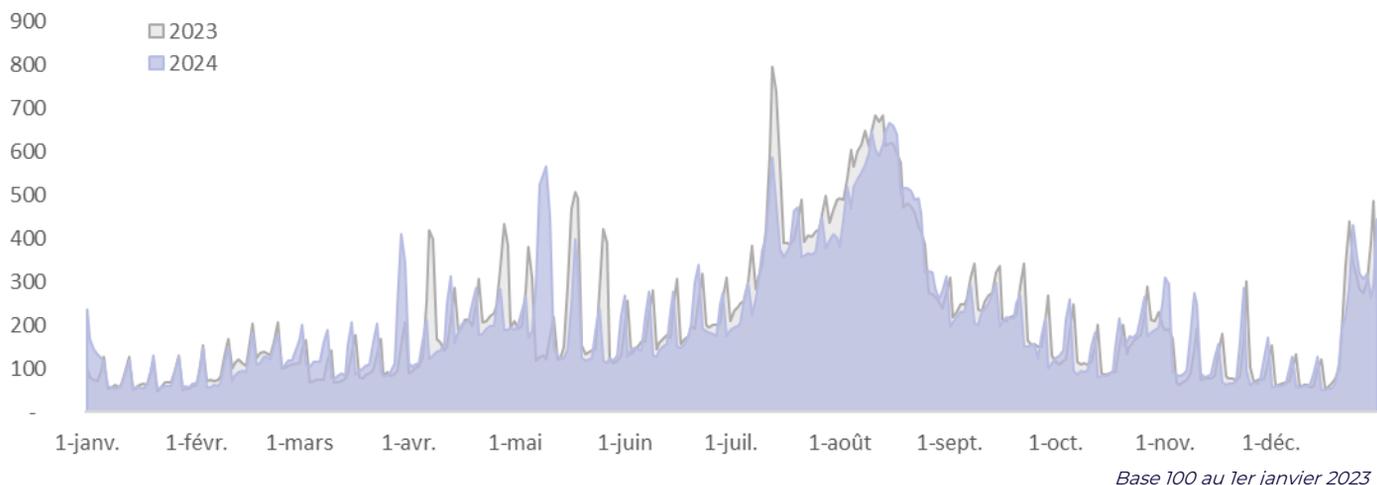
## Saisonnalité touristique



## Comparaison territoire

Evolution / 2023	Littoral	Insulaire	Charente-Maritime
Arrière saison (janv. - mars)	10,0 %	10,0 %	10,0 %
Avant saison (avril - juin)	-10,0 %	-7,5 %	-7,5 %
Haute saison (juill. - août)	-2,5 %	-2,5 %	-2,5 %
Après saison (sept - Toussaint)	-2,5 %	-2,5 %	-2,5 %
Arrière saison (Toussaint - déc.)	7,5 %	15,0 %	10,0 %
Année	-2,5 %	-2,5 %	-2,5 %

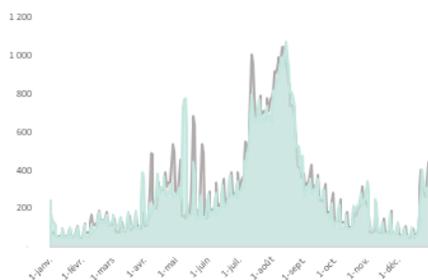
# Évolution des nuitées FRANÇAISES



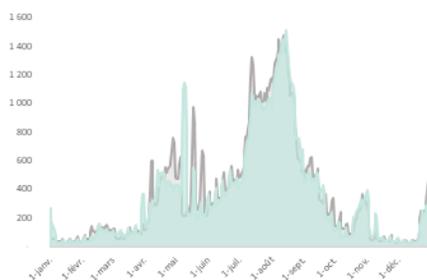
Evolution / 2023	CA de La Rochelle	Littoral	Insulaire	Charente-Maritime
Arrière saison (janv. - mars)	12,5 %	12,5 %	10,0 %	15,0 %
Avant saison (avril - juin)	-7,5 %	-10,0 %	-7,5 %	-7,5 %
Haute saison (juill. - août)	-7,5 %	-5,0 %	-5,0 %	-2,5 %
Après saison (sept - Toussaint)	-5,0 %	-2,5 %	-2,5 %	-2,5 %
Arrière saison (Toussaint - déc.)	5,0 %	7,5 %	15,0 %	7,5 %
Année	-2,5 %	-2,5 %	-5,0 %	-2,5 %

## Comparaison territoire

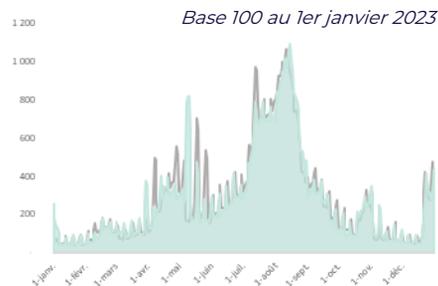
### Littoral



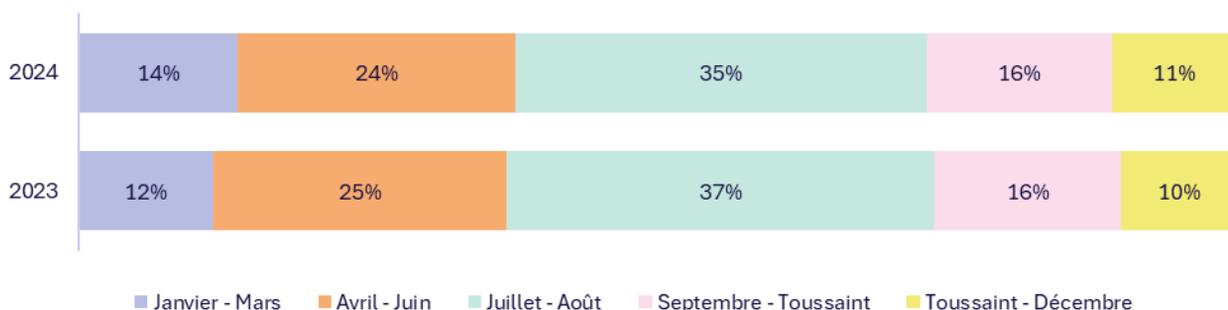
### Insulaire



### Charente-Maritime



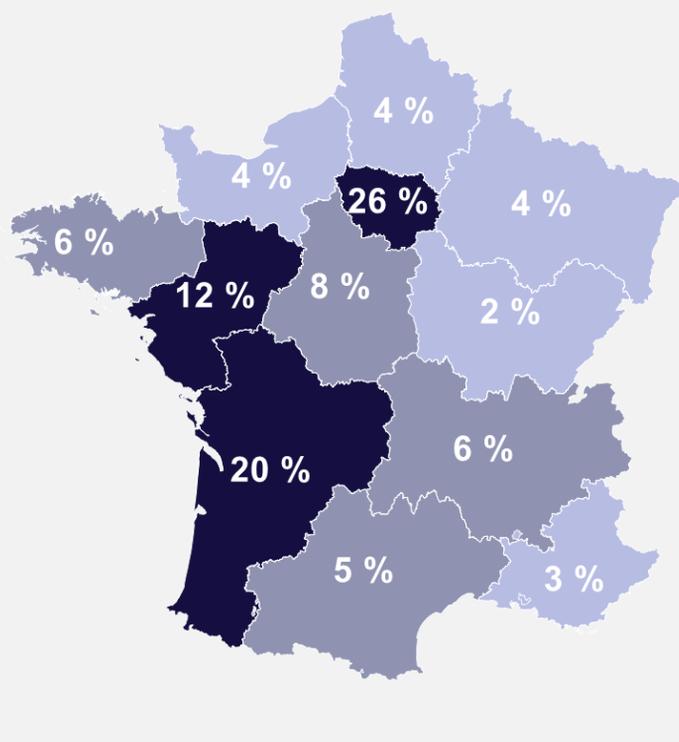
## Saisonnalité touristique



Saison + zoom vacances de la Toussaint 2024 – CA de La Rochelle

# Origine des nuitées FRANÇAISES

## Année

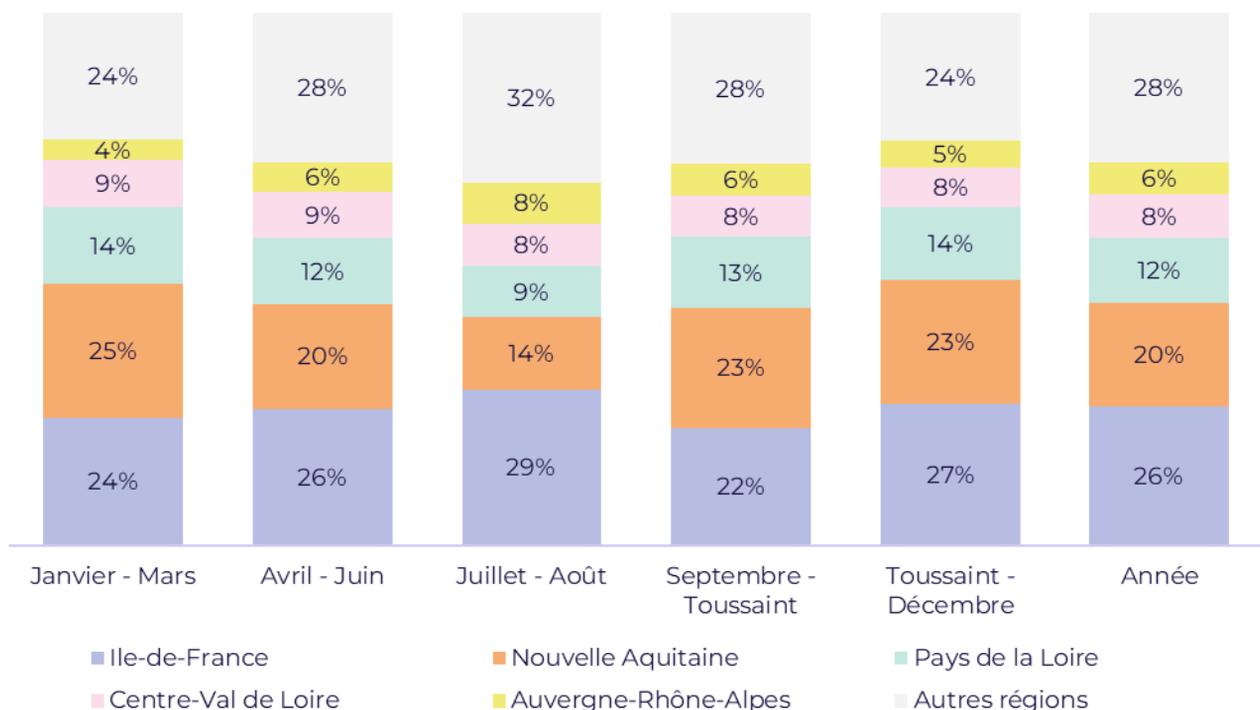


## TOP 3 Région

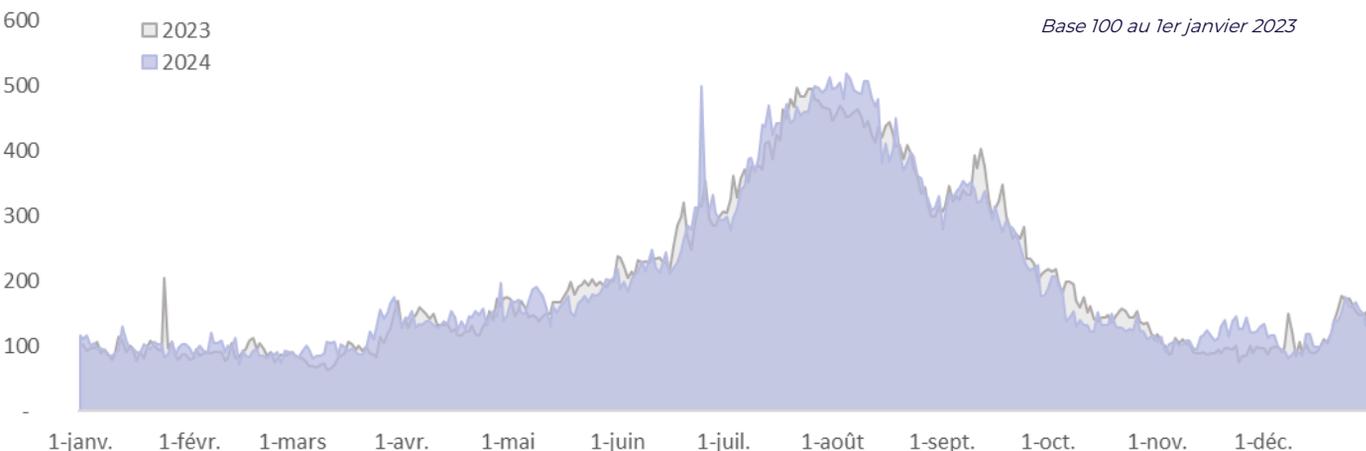
Ile-de-France	26%
Nouvelle Aquitaine	20%
Pays de la Loire	12%

## TOP 3 Département

Paris	6,2%
Gironde	5,5%
Loire-Atlantique	4,7%

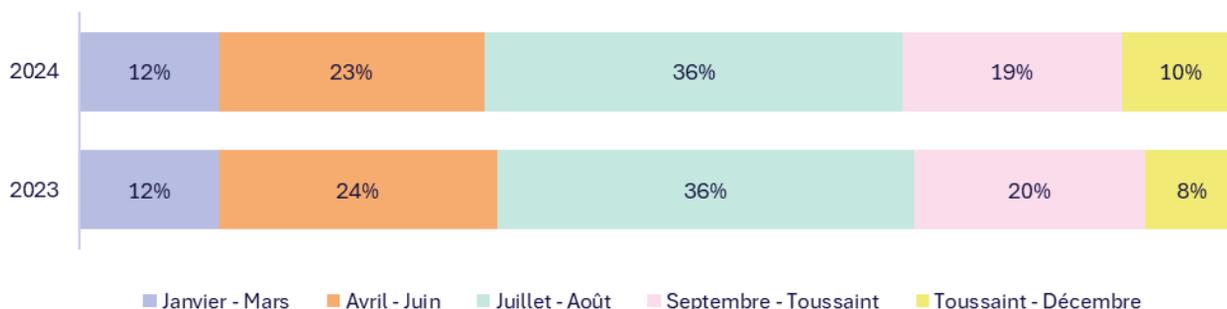


# Évolution et origine des nuitées ÉTRANGÈRES



Evolution / 2023	CA de La Rochelle	Littoral	Insulaire	Charente-Maritime
Arrière saison (janv. - mars)	10,0 %	2,5 %	10,0 %	2,5 %
Avant saison (avril - juin)	-2,5 %	-7,5 %	-7,5 %	-5,0 %
Haute saison (juill. - août)	2,5 %	2,5 %	5,0 %	2,5 %
Après saison (sept - Toussaint)	-5,0 %	-5,0 %	-2,5 %	-5,0 %
Arrière saison (Toussaint - déc.)	15,0 %	15,0 %	22,5 %	10,0 %
Année	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

## Saisonnalité touristique



### Année

1		Allemagne (12%)
2		Royaume-Uni (11,9%)
3		Belgique (7%)

### Arrière saison

Royaume-Uni	6%
Espagne	6%
Allemagne	6%

### Avant saison

Royaume-Uni	14%
Allemagne	11%
Belgique	6%

### Haute saison

Allemagne	16%
Royaume-Uni	14%
Pays-Bas	9%

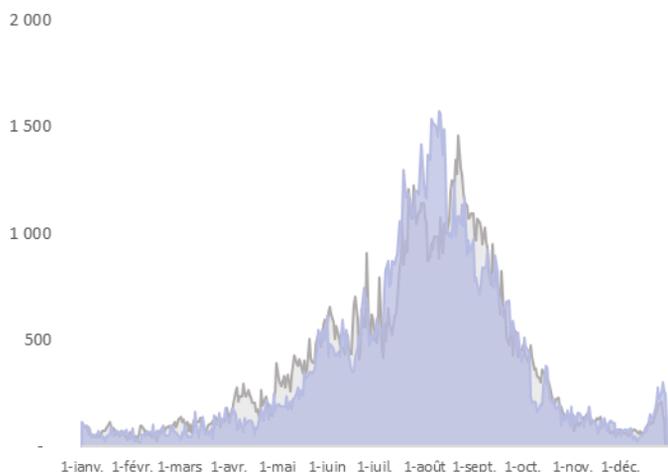
### Après saison

Allemagne	14%
Royaume-Uni	12%
Belgique	5%

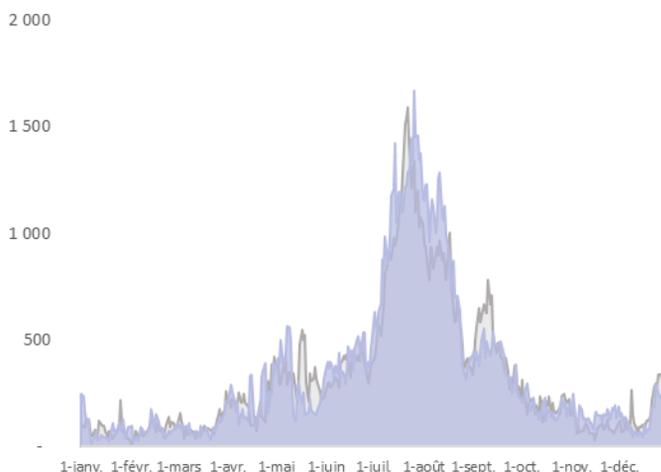
# Évolution des nuitées ÉTRANGÈRES par nationalité

Evolution / 2023	Allemagne	Belgique	Espagne	Pays-Bas	Royaume-Uni
Arrière saison (janv. - mars)	-12,50 %	2,50 %	35,00 %	2,50 %	12,50 %
Avant saison (avril - juin)	-22,50 %	-2,50 %	-15,00 %	-17,50 %	-2,50 %
Haute saison (juill. - août)	12,50 %	12,50 %	22,50 %	15,00 %	-10,00 %
Après saison (sept - Toussaint)	-5,00 %	-7,50 %	-17,50 %	-15,00 %	-7,50 %
Arrière saison (Toussaint - déc.)	20,00 %	12,50 %	0,00 %	62,50 %	37,50 %
Année	-2,50 %	5,00 %	5,00 %	2,50 %	-5,00 %

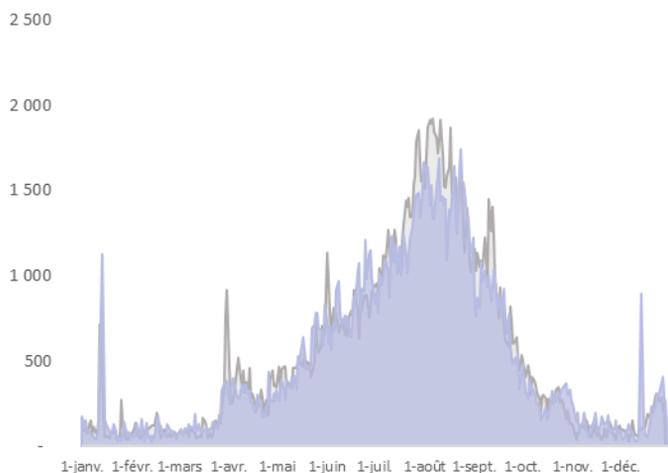
## Allemagne



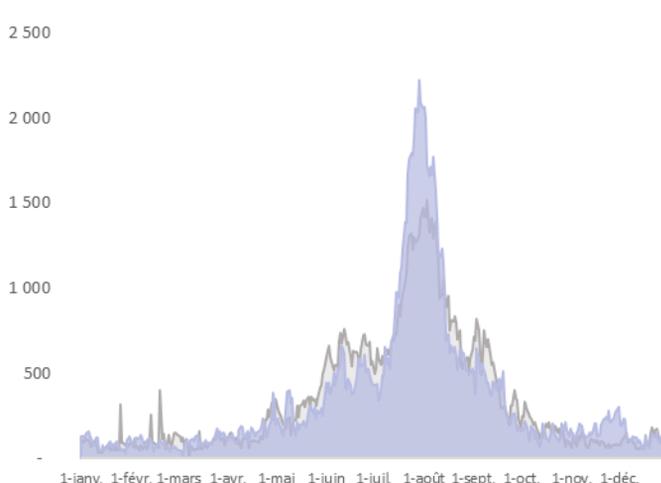
## Belgique



## Royaume-Uni



## Pays-Bas



**Les évolutions observées, en particulier en arrière-saison, doivent être analysées avec précaution en raison des volumes limités enregistrés selon les nationalités**

## Tableau détaillé des évolutions

Evolution / 2023	Nuitées totales	Nuitées françaises	Nuitées étrangères
<b>JANVIER - MARS</b>	<b>12,5%</b>	<b>12,5%</b>	<b>10,0%</b>
Janvier	7,5%	10,0%	0,0%
Février	-2,5%	-5,0%	7,5%
Mars	32,5%	37,5%	20,0%
<i>Vacances hiver</i>	0,0%	2,5%	0,0%
<i>Pâques</i>	-5,0%	-7,5%	5,0%
<b>AVRIL - JUIN</b>	<b>-7,5%</b>	<b>-7,5%</b>	<b>-2,5%</b>
Avril	-12,5%	-17,5%	2,5%
Mai	0,0%	0,0%	-2,5%
Juin	-2,5%	-2,5%	0,0%
<i>Vacances printemps</i>	-15,0%	-17,5%	2,5%
<i>Ascension</i>	5,0%	7,5%	-2,5%
<i>Pentecôte</i>	-12,5%	-10,0%	-15,0%
<b>SAISON ESTIVALE</b>	<b>-5,0%</b>	<b>-7,5%</b>	<b>2,5%</b>
Juillet	-12,5%	-15,0%	0,0%
1 <sup>ère</sup> quinzaine	-17,5%	-22,5%	-2,5%
2 <sup>ème</sup> quinzaine	-7,5%	-12,5%	2,5%
Août	2,5%	0,0%	5,0%
1 <sup>ère</sup> quinzaine	-5,0%	-7,5%	7,5%
2 <sup>ème</sup> quinzaine	10,0%	12,5%	2,5%
<b>APRES SAISON (septembre - Toussaint)</b>	<b>-5,0%</b>	<b>-5,0%</b>	<b>-5,0%</b>
Septembre	-7,5%	-10,0%	-2,5%
Octobre	-2,5%	2,5%	-15,0%
<i>Vacances Toussaint</i>	5,0%	7,5%	-7,5%
<b>Fin Toussaint - Décembre</b>	<b>7,5%</b>	<b>5,0%</b>	<b>15,0%</b>
Novembre	12,5%	12,5%	22,5%
Décembre	-2,5%	-2,5%	0,0%
<i>Vacances Noël</i>	2,5%	2,5%	5,0%
<b>Saison (avril - Toussaint)</b>	<b>-5,0%</b>	<b>-7,5%</b>	<b>0,0%</b>
<b>Année</b>	<b>-2,5%</b>	<b>-2,5%</b>	<b>0,0%</b>

### Méthodologie et lexique - Données issues du dispositif Flux Vision - Orange Business



**Définition d'un touriste** : Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente dont, la zone d'observation n'est pas sa zone de résidence (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuits) et qui a été vue de manière non récurrente sur cette zone : au maximum sur 4 semaines (au moins une fois par semaine) sur les 8 dernières semaines.

Le segment "touristes" comprend les touristes "classiques" de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de population qui répondent à la définition : transporteurs routiers qui passent la nuit dans le département, saisonniers ou personnes en mission professionnelle de moins de 22 nuits dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou le tertiaire.

## Tableau détaillé des évolutions

Evolution / 2023	Nuitées totales	Nuitées françaises	Nuitées étrangères
<b>JANVIER - MARS</b>	<b>1 046 300</b>	<b>808 200</b>	<b>238 100</b>
Janvier	293 000	212 700	80 300
Février	319 400	249 100	70 300
Mars	433 900	346 500	87 500
<i>Vacances hiver</i>	360 100	292 100	68 000
<i>Pâques</i>	91 700	78 800	12 900
<b>AVRIL - JUIN</b>	<b>1 865 400</b>	<b>1 428 600</b>	<b>436 700</b>
Avril	554 600	443 400	111 200
Mai	693 300	554 900	138 400
Juin	656 800	456 500	200 300
<i>Vacances printemps</i>	576 100	466 000	110 100
<i>Ascension</i>	138 200	123 800	14 400
<i>Pentecôte</i>	90 000	77 000	13 000
<b>SAISON ESTIVALE</b>	<b>2 788 200</b>	<b>2 097 000</b>	<b>691 300</b>
Juillet	1 364 000	983 400	380 600
1 <sup>ère</sup> quinzaine	429 000	305 300	123 700
2 <sup>ème</sup> quinzaine	935 000	678 100	256 900
Août	1 424 200	1 113 600	310 700
1 <sup>ère</sup> quinzaine	821 900	646 400	175 500
2 <sup>ème</sup> quinzaine	602 300	467 100	135 200
<b>APRES SAISON (septembre – Toussaint)</b>	<b>1 299 100</b>	<b>944 500</b>	<b>354 600</b>
Septembre	752 300	518 100	234 200
Octobre	493 200	378 600	114 600
<i>Vacances Toussaint</i>	297 300	248 600	48 700
<b>Fin Toussaint - Décembre</b>	<b>823 800</b>	<b>640 000</b>	<b>183 800</b>
Novembre	394 000	302 500	91 500
Décembre	483 400	385 300	98 100
<i>vacances Noël</i>	386 700	329 100	57 600
<b>Saison (avril – Toussaint)</b>	<b>5 952 700</b>	<b>4 470 100</b>	<b>1 482 600</b>
<b>année</b>	<b>7 811 100</b>	<b>5 909 100</b>	<b>1 902 000</b>

**Méthodologie** et lexique - Données issues du dispositif Flux Vision - Orange Business



**Définition d'un touriste** : Personne qui n'est ni résidente, ni habituellement présente dont, la zone d'observation n'est pas sa zone de résidence (zone de présence majoritaire sur laquelle la personne doit passer au moins 22 nuits) et qui a été vue de manière non récurrente sur cette zone : au maximum sur 4 semaines (au moins une fois par semaine) sur les 8 dernières semaines.

Le segment "touristes" comprend les touristes "classiques" de loisirs et d'affaires, ainsi que d'autres types de population qui répondent à la définition : transporteurs routiers qui passent la nuit dans le département, saisonniers ou personnes en mission professionnelle de moins de 22 nuits dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie ou le tertiaire.